

COMMUNIQUE DE PRESSE

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Projet de Loi « Climat et Résilience » Transition Energétique : Vote à l'Assemblée Nationale

Samedi 10 avril dans la soirée les députés de la majorité présidentielle ont voté sans trembler, ni réfléchir, des mesures qui vont lourdement handicaper les entreprises françaises du transport et de la Logistique, et grever également le portemonnaie des ménages.

Le bonne vieille sulfateuse politique de la taxation à outrance est donc ressortie.

Depuis plusieurs mois les organisations professionnelles représentatives du secteur dans leur intégralité (FNTR – Union TLF – et OTRE) n'ont de cesse de répéter que le matraquage fiscal n'apportera rien à la qualité de l'air. Nous n'avons que pour seule réponse aujourd'hui, ce vote à l'Assemblée Nationale, et les déclarations fallacieuses de notre Ministre des Transports qui crie à qui veut l'entendre que les professionnels sont favorables à ces mesures. Entre la surdité de nos députés et un ministre qui pratique la « culothérapie » nous devons aujourd'hui rétablir certaines vérités :

- Le portemonnaie des ménages sera lourdement impacté par les mesures votées, car c'est bien le prix des marchandises qui sera impacté et le consommateur qui paiera au bout de la chaîne. Etrange situation que celle-ci, car ce projet de loi est le fruit d'un travail de la Convention Citoyenne pour le Climat, issue elle-même des manifestations des Gilets jaunes mécontents de l'augmentation des taxes sur le carburant !!!
- NON ! taxer les véhicules n'assainira pas la qualité de l'air car le nombre de camions ne baissera pas. Bien au contraire, car avec des concurrents étrangers aux règles sociales bien éloignées des nôtres, il est probable de voir se multiplier le nombre de véhicules incomplètement remplis, moins vertueux, pour répondre aux demandes croissantes des consommateurs de la livraison rapide via internet
- Là où l'Europe se fixe un objectif à 2050, la France toujours plus vertueuse se fixe 2030 comme objectif irréaliste et irresponsable

Si le transport ne constitue aujourd'hui qu'une très faible part dans le prix de revient d'une marchandise, la nouvelle taxation sur le carburant professionnel, l'instauration d'écotaxes régionales et le poids des investissements dans des camions à énergie propre impacteront nécessairement le prix des marchandises.

A l'approche d'échéances électorales importantes, il est important de rappeler que le camion n'est pas un problème et qu'il est utile. Sans lui à la ville comme à la campagne, vos commerces ne seraient pas alimentés, vos frigos et vos armoires seraient vides, vos commandes internet ne seraient pas livrées.

Encore une fois nous ne sommes pas le problème, et nous avons les solutions ...

Contact presse :

Jean-Marc MONTAGNAC - Secrétaire Général OTRE/PACA
06 12 45 15 83 – otre.paca@otre.fr